

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 4 juin 2018 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Fernand Albert	pro-maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Absent : Monsieur Pierre Daigneault Maire

Dix personnes assistent à la rencontre

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Fernand Albert pro-maire souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2018-103

Il est proposé par Carole Viel et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point «affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 MAI 2018

Réso 2018-104

Il est proposé par Réjean Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 7 mai 2018.

ADOPTÉE

4. ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS

Réso. 2018-105

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter la liste des comptes à payer totalisant 27 778.94\$

Je certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Claudine Castonguay Dir. gén.

ADOPTÉE

5. AFFAIRES MUNICIPALES

Réso 2018-106

a) Génératrice (aqueduc)

Il est proposé par Marguerite Albert de payé la facture au montant de 378.04\$ et de ne pas faire les travaux d'installation d'une génératrice au propane, considérant qu'il n'y a pas de panne d'électricité de très longue durée.

ADOPTÉE

b) Rencontre d'information sur PL 122 (Lac-des-Aigles)

Réso 2018-107

La municipalité de Lac-des-Aigles organise une rencontre sur le PL122 (qui a été donné aux maires au printemps) Cette rencontre sera tenue mardi le 19 juin de 13h à 16h30 à la salle de conférence à l'édifice municipal de Lac-des-Aigles.

Le coût de la rencontre est de 800\$ qui sera répartie selon le nombre de participants.

Il est proposé par Marguerite Albert d'inscrire trois personnes pour cette formation soit : Pierre Daigneault, Fernand Albert et Marguerite Albert.

ADOPTÉE

c) Formation en sécurité civile (St-Honoré de Témiscouata)

Reporté

d) Contrat de service (école Clair-Matin)

Réso 2018-108

Comme par les années passé la commission scolaire désire faire un contrat de service pour l'entretien de la pelouse à l'école Clair Matin. Des honoraires de 400\$ sont prévus pour la réalisation du mandat.

Il est proposé par Patrice Dubé que Claudine Castonguay directrice générale soit autorisé pour signer le contrat.

ADOPTÉE

e) Achat de store pour la salle du conseil

Réso 2018-109

Il est proposé par Réjean Albert de faire l'achat de six stores Jour&Nuit pour la salle du conseil

ADOPTÉE

f) Cantine

Réso 2018-110

Il est proposé par Carole Viel et accepté unanimement de faire crédit de pointage pour cette année considérant qu'il est important d'encourager une nouvelle entreprise

g) Pro-maire

Réso 2018-111

Il est proposé par Réjean Albert de calculer par prorata des rencontres pour le salaire quand le pro-maire remplace le maire.

ADOPTÉE

6. COTISATION ET MEMBERSHIP

Réso 2018-112

a) SADC

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu de renouveler pour l'année 2018-2019 au montant de 30\$ pour une municipalité.

La personne désignée par le conseil pour représenter la municipalité est Monsieur Pierre Daigneault, maire.

Réso 2018-113

ADOPTÉE

b) ADVL

Il est proposé par Réjean Albert de payer les quotes-parts 2018 soit un per capita de 5.00\$ pour une population de 283. Qui fait un total de 1415.00\$. C'est la cotisation de la municipalité pour l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs

ADOPTÉE

7. ADMINISTRATION

a) Entente de services Société Mutuelle de Prévention (SMP)

Réso 2018-114

La Société Mutuelle de Prévention inc. nous propose une entente de services pour l'élaboration d'un programme de prévention selon les éléments du plan d'action SST.

Le coûts et modalités financières est de 6750 \$ (six mille sept cent cinquante) plus les taxes applicables pour la réalisation de ce mandat. Il inclut deux déplacements pour la réalisation du mandat (un déplacement pour la collecte des informations nécessaires et un déplacement pour la présentation du produit finale).

Il est proposé par Marguerite Albert d'accepté cette offre.

ADOPTÉE

b) Programme VPC Québec

De l'information importantes pour les dirigeants des villes et municipalités pour la vérification des permis de conduire. Le conseil ne désire pas s'inscrire considérant que nous demandons à nos employé leur dossier de conducteur quelques fois par année.

8. RESSOURCES HUMAINES

a) Entretien paysager

Réso 2018-115

Il est proposé par Patrice Dubé que le contrat de travail soit modifié considérant les heures pour quelle termine le travail le jeudi. Selon les recommandations du comité des ressources humaines.

ADOPTÉE

b) 2^{ième} employé voirie

Réso 2018-116

Le comité des ressources humaines vous recommande de modifier le contrat, car le conseil l'engage à temps complet à compter d'aujourd'hui (4 juin 2018).

Modification au point 5 : Le préposé adjoint aux travaux et infrastructures municipales est engagé à temps complet à compter du 4 juin 2018.

Modification au point 8 : Le préposé adjoint aux travaux et infrastructures municipales n'aura pas le 4% sur chaque paie considérant qu'il a droit à deux semaines de vacance par année.

Congé maladie : Le préposé adjoint aux travaux et infrastructures municipales à droit à quatre jours de maladie par année. Selon la résolution 2018-116.

ADOPTÉE

c) Demande de la Directrice générale adjointe

Reporter au prochain conseil

d) Formation d'un comité de ressource humaine

Réso 2018-117

Considérant que présentement dans le comité il y a Pierre Daigneault, Fernand Albert et Réjean Albert. Depuis la formation du nouveau conseil le comité n'a pas été refait. Il serait souhaitable d'augmenter le nombre,

Il est proposé par Carole Viel que le nouveau comité des ressources humaine soit composé par Pierre Daigneault, Fernand Albert, Réjean Albert et Marguerite Albert.

ADOPTÉE

9. VOIRIE

Réso 2018-118

a) Ponceaux (calvettes)

Pour le règlement #91. Il est proposé par Patrice Dubé de refaire un nouveau règlement pour changer le règlement #91

ADOPTÉE

b) Formation propriétaires exploitant PNVB

Personne n'accepte cette formation.

c) Achat coupe herbe et accessoires

Réso 2018-119

Il est proposé par Réjean Albert de faire l'achat d'un coupe-herbes 479.95\$ avec comme accessoires un balai racleur 349.95\$, un taille-haie 219.95\$ avant taxes

ADOPTÉE

d) Demande de bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier (chemin de la zec site 21N15-3)

Réso 2018-120

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité de faire un paiement de l'ordre de 285.60\$ à la MRC de Témiscouata pour un bail non exclusif d'exploitation de sable et de gravier (chemin de la zec site 21N15-3

ADOPTÉE

e) Réparation ponceau rang du lac

Réso 2018-121

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité de faire l'achat d'un ponceau en acier de 36" X 9 mètres pour la réparation dans le rang du Lac, au montant de 1126.17 avant taxes.

ADOPTÉE

f) Demande d'abat poussière au 471 rang du Lac

Réso 2018-122

Il est proposé par Carole Viel et appuyé à l'unanimité de ne pas donné suite à la demande d'abat poussière dans le rang du Lac considérant les limites des cours d'eau pour l'épandage d'abat poussière.

ADOPTÉE

10. ORGARNISME MUNICIPAL

a) Tour cyclisme

Réso 2018-123

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé à l'unanimité d'ouvrir les portes du centre des loisirs la journée du 16 juin 2018. Cet endroit servira de halte pour détente lors du tour cyclisme.

ADOPTÉE

b) Défibrillateur

Réso 2018-124

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé à l'unanimité de faire changer la poignée qui barre à la bibliothèque, pour garder la première porte accessible, car l'installation d'un défibrillateur sera installée à cet endroit

ADOPTÉE

Réso 2018-125

c) DSG

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé à l'unanimité que la municipalité débourse la moitié des coûts du permis comme prévu au budget 2018.

ADOPTÉE

11. CORRESPONDANCES

Déposer au conseil

12. DEMANDE DE DONS

a) Soccer Dégelis

Le conseil décide ne pas contribuer à la demande de commandite de Soccer Dégelis pour cette année. Considérant qu'il n'y a personne de Lejeune qui participe à cette activité

b) Loisirs 21

Réso 2018-126

Il est proposé par Réjean Albert et résolu de verser jusqu'à un maximum de 300 \$ avec présentation des pièces jointes. Pour la fête de la St-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE

c) Camp d'été Auclair

Réso 2018-127

Les activités offertes pour les jeunes est une journée à St-Modeste et une journée au Parc National du Témiscouata. Ils offrent au jeune de Lejeune de pouvoir participer. Cependant il y a des frais pour l'autobus. Leur demande est : Est-ce que la municipalité de Lejeune est prêt à défrayer une partie de coût.

Il est proposé par Réjean Albert et résolu à l'unanimité que les frais serait calculé selon le nombre de personnes de Lejeune qui participerons.

ADOPTÉE

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Regroupement des Offices Municipaux des Municipalités D'Auclair, de Dégelis et de Packington

Réso 2018-128

ATTENDU QUE les Offices municipaux d'habitation d'Auclair, de Dégelis et de Packington ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes d'Auclair, de Dégelis et de Packington un projet d'entente de regroupement des trois (3) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

Proposé par : Carole Viel

Appuyé par : Marguerite Albert

et résolu sur recommandation du comité exécutif.

Le conseil recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux d'habitation d'Auclair, de Dégelis et de Packington suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

ADOPTÉE

b) Rapport du maire

Selon l'article 176.2.2 du Code municipal, au plus tard lors d'une séance ordinaire du mois de juin, le maire d'une municipalité locale doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Déposé par le pro-maire et lecture aux citoyens.

Le rapport sera déposé sur Facebook et le site internet et publié dans le journal municipal.

c) Démission

Monsieur Norbert Michaud conseiller numéro 6, nous remet une lettre de démission. Cette dernière est lue à l'assemblée.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées

[Tapez ici]

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Norbert Michaud propose la levée de la séance à 21h05

Fernand Albert

Claudine Castonguay

Je, Fernand Albert, pro-maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.